



Grenoble, le 20 janvier 2012

Section de l'Isère  
32 avenue de l'Europe  
38030 GRENOBLE Cedex 2  
Courriel : [38@se-unsa.org](mailto:38@se-unsa.org)  
Tél : 04 76 23 38 54

Le Secrétaire départemental  
du SE-Unsa

A Madame l'Inspectrice d'Académie  
Directrice des services départementaux de  
L'Education nationale de l'Isère

Madame l'inspectrice d'Académie,

Conformément aux dispositions de la loi 2008-790 du 20 août 2008, j'ai l'honneur de vous informer que le SE-Unsa de l'Isère dépose pour les personnels du premier degré **une alerte sociale pour la période du 6 au 10 février 2012** qui portera sur les sujets suivants :

- **Carte scolaire 2012 dans le premier degré**
- Aide administrative à la direction d'école
- Situation des Rased

Je vous remercie par avance de m'informer de la date à laquelle vous recevrez la délégation du SE-Unsa pour établir le calendrier de négociation préalable prévu par la réglementation.

De même conformément à l'article 3- II -« 4° »de la loi précitée, l'article 3- III du Décret n° 2008-1246 du 1er décembre 2008, nous souhaitons connaître le délai dans lequel vous nous fournirez l'envoi de documents destinés à favoriser la réussite du processus de négociation.

Je vous prie d'agréer, Madame l'Inspectrice d'Académie, l'expression de mes sentiments distingués.

Patrick Maurey

Secrétaire départemental du SE-Unsa 38

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Patrick Maurey', written over a horizontal line.